

---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2025,  
PRÉSIDÉE PAR M. DAVID LAVOIE, VICE-PRÉSIDENT ET  
MME CLAUDINE TREMBLAY, SUITE À SA NOMINATION À TITRE DE PRÉSIDENTE.**

---

**Membres présents**

Mme Marie-France Bélanger, parent district # 1 (vidéoconférence)  
Mme Julie Bourgoing, membre du personnel  
Mme Julie Dubé, membre de la communauté  
M. David Lavoie, parent district # 3  
Mme Patricia Lavoie, membre du personnel  
Mme Geneviève Lévesque, membre du personnel  
Mme Josée Mailloux, membre de la communauté (vidéoconférence)  
M. Carl Prévèreault, membre de la communauté  
Mme Claudine Tremblay, parent district # 2  
M. Luc Rioux, membre de la communauté  
M. Stéphanie St-Gelais, parent district # 5

**Membre absent**

M. Dave Breton, membre du personnel

**Participants**

Mme Lise Babin, directrice, services éducatifs  
Mme Nadine Desrosiers, directrice générale  
Me Maxime St-Pierre, secrétaire général

**1. Validité de l'avis de convocation et vérification du quorum**

M. David Lavoie, vice-président, ouvre la séance à 19 h.

**1.1 Nomination de la présidence du CA**

Les membres du conseil d'administration sont invités à désigner, parmi les membres siégeant à titre de parent d'un élève, un président ou une présidente. Mme Stéphanie St-Gelais désigne Mme Claudine Tremblay. Mme Tremblay accepte sa mise en candidature et, étant la seule nomination, est élue par acclamation.

CA-2025-01/01 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Julie Dubé et **RÉSOLU** à l'unanimité de nommer Mme Claudine Tremblay à titre de présidente du conseil d'administration.

Mme Claudine Tremblay préside la suite de la séance.

**2. Adoption de l'ordre du jour et inscription des questions diverses**

CA-2025-01/02 **IL EST PROPOSÉ** par M. Carl Prévèreault et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**3. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 novembre 2024**

CA-2025-01/03 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Julie Bourgoing et **RÉSOLU** à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance du 18 novembre 2024, avec une modification au point 5.3 Comité de vérification.

**3.1 Suivi du procès-verbal**

Aucun suivi n'est nécessaire.

**4. Questions du public (maximum 20 minutes)**

Public présent :

Présidente par intérim du Syndicat de l'enseignement de la Haute-Côte-Nord  
Président de l'Association des directions d'établissements scolaires du Saguenay-Lac-St-Jean et Estuaire  
Membres du comité Projet école alternative Manicouagan

À la suite de la lecture du procès-verbal de la séance du 19 août 2024, les membres du comité Projet école alternative Manicouagan souhaite savoir où consulter l'ordre du jour des séances du conseil d'administration. Ceux-ci sont disponibles dans la section « avis public et appels d'offres » du site Internet du centre de services scolaire. Les membres du comité aimeraient également obtenir des informations sur les autres démarches à entreprendre pour faire progresser leur projet d'école à philosophie alternative sur le territoire de la Manicouagan.

La présidente mentionne qu'actuellement, nous ne sommes pas dans le développement de milieux éducatifs, mais dans les fermetures d'écoles et dans un manque de personnel dans les établissements existants. De plus, elle souligne que si elles lisent bien le procès-verbal de la séance du 19 août dernier, le centre de services scolaire n'est pas dans une opposition totale à leur projet, mais simplement pas à réfléchir à l'implantation d'une nouvelle école à philosophie alternative dans le contexte actuel, bien que l'idée puisse être intéressante pour certains parents. Il leur faudrait un nouveau milieu avec une équipe impliquée et motivée par ce type d'établissement avant de faire des démarches plus sérieusement ou aller vers l'option de l'école privée, selon elle.

Mme Nadine Desrosiers, directrice générale, précise que nous ne disposons pas actuellement d'équipes-écoles intéressées par des projets à philosophie alternative. Comme administrateurs, nous avons donc pris la décision d'éliminer l'insécurité au sein de nos équipes sur le territoire avec une décision claire prise par le conseil d'administration. Pour le prochain *Plan d'engagement vers la réussite*, nous évaluerons si une équipe-école manifeste de l'intérêt après l'année 2027. Aucun effort ne sera déployé pour un projet d'école à philosophie alternative avant la réflexion liée au prochain *Plan d'engagement vers la réussite*. Elle souligne que les recherches ne démontrent pas, de manière concluante, les avantages des écoles alternatives.

La présidente par intérim du Syndicat de l'enseignement de la Haute-Côte-Nord, souligne que les projets d'écoles alternatives sont inspirants, mais que ses membres et les équipes en place présentement y voient plus de craintes que d'intérêts. En reprenant les points de la résolution sur la décision du conseil d'administration, on peut voir qu'il y a tout de même une ouverture pour le futur. Elle déclare qu'aucun enseignant n'a communiqué avec le syndicat favorablement à ce type de projet. Pour les parents, il faut comprendre que les processus d'affectation et d'attribution des postes d'enseignants doivent être conformes à la convention collective en place, comme mentionné d'ailleurs par le conseil d'administration dans la résolution CA-2024-08/03 de la séance du 19 août 2024.

Le président de l'Association des directions d'établissements scolaires du Saguenay-Lac-St-Jean et Estuaire, mentionne avoir sollicité ses collègues à ce sujet la semaine dernière. Bien que la situation ne soit pas entièrement noire ou blanche, tout le monde est très conscient des défis existants dans nos écoles, tels que la pénurie de main-d'œuvre et la mise en œuvre des nouveaux projets éducatifs. Il souligne l'importance de mobiliser les ressources internes pour réaliser de beaux projets. Il observe de belles possibilités et de nombreux projets prometteurs à travers le territoire. Il insiste sur la nécessité de se concentrer sur les enjeux actuels.

Une administratrice issue du personnel de direction, mentionne que le manque de temps disponible avec l'ensemble du personnel d'une école complique l'introduction de discussions qui s'écartent des priorités définies au cours de l'année scolaire. Il serait difficile d'aborder ces sujets avec nos équipes en général.

Les membres du comité nous déposent les résultats d'un sondage maison réalisé auprès de la population générale sur notre territoire pour démontrer l'intérêt manifesté pour une participation active dans l'éducation des enfants. Les administrateurs prennent connaissance de ces résultats.

## **5. Mot de bienvenue du président du CA et rapport des comités**

### **5.1 Mot de bienvenue du président**

Étant nouvellement en poste, Mme Claudine Tremblay, n'a pas de mot de la présidente.

### **5.2 Comité de gouvernance et d'éthique**

M. David Lavoie mentionne qu'il y a eu une rencontre le 25 novembre 2024, qui s'est terminée dans un deuxième temps le 2 décembre 2024. Le comité a fait un retour sur les évaluations d'appréciation des séances du conseil d'administration. Il y a quelques retours négatifs sur le déroulement des séances. Nous aurons donc un suivi plus régulier avec le rôle de la présidence. Les règles de régie interne ont été analysées et repensées en conséquence, le tout sera présenté lors des prochaines séances.

### **5.3 Comité de vérification**

La prochaine rencontre est prévue le 24 février 2025.

### **5.4 Comité des ressources humaines**

La dernière rencontre a été remise afin de permettre à l'équipe des ressources humaines un temps de réflexion. La prochaine rencontre est prévue le 17 février 2025.

## 6. Rapport de la directrice générale

### 6.1 Attestation de conformité financière et légale

Mme Nadine Desrosiers, directrice générale, dépose l'attestation de conformité financière et légale dans laquelle elle certifie notamment, au meilleur de sa connaissance, que les documents déposés au conseil d'administration reflètent fidèlement la situation financière du Centre de services scolaire de l'Estuaire.

### 6.2 Plan d'engagement vers la réussite

Mme Nadine Desrosiers présente aux administrateurs le cadre de référence sur le bien-être à la suite de la rencontre du 6 janvier dernier, au cours de laquelle elle a souligné cette priorité à l'ensemble des employés du centre de services scolaire. Les deux axes de travail, à savoir les compétences socioémotionnelles et les facteurs psychosociaux du travail, font actuellement l'objet de réflexions approfondies afin d'améliorer ces deux aspects essentiels pour renforcer le sentiment d'appartenance ainsi que la réussite des élèves et des employés. Ces réflexions portent notamment sur :

- La promotion : accroître la capacité des individus et des collectivités à se prendre en main et à améliorer leur santé mentale;
- La prévention : réduire, voire éliminer, sinon composer avec la présence de facteurs ou conditions de vie qui fragilisent la santé mentale des individus, causant des souffrances et des troubles divers.

Elle mentionne les actions concrètes mises en place, telles que les lignes directrice sur l'organisation du travail et le montant de 100 \$ pour se faire plaisir, pour n'en nommer que quelques-unes.

### 6.3 Dossiers clés

Mme Nadine Desrosiers informe les membres des dossiers clés suivants :

- Les restrictions budgétaires imposées par le gouvernement avec une cible d'environ 530 000 \$. Il faudra être prudents avec nos dépenses d'ici le 31 mars 2025;
- En lien avec le gel d'embauche, nous avons une première demande de dérogation en cours et certaines suivront afin d'ajouter des employés techniques à des postes clés au centre administratif;
- Les locations de nos salles dans les deux polyvalentes de Baie-Comeau seront restreintes pour certains organismes privés, vu les problématiques vécues lors des dernières locations;
- Nous débutons notre organisation scolaire pour la prochaine année.

## 7. Direction générale

### 7.1 Décision à la suite du processus de maintien ou fermeture du volet secondaire à Sacré-Cœur

**CONSIDÉRANT** la résolution du conseil d'administration CA-2024-05/04 de la séance du 13 mai 2024 de procéder à l'analyse de maintien ou fermeture du premier cycle du secondaire à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur (043) de Sacré-Coeur;

**CONSIDÉRANT** le choix des parents d'inscrire leurs enfants passants en première secondaire à la polyvalente des Berges pour l'année scolaire 2024-2025;

**CONSIDÉRANT** la projection de clientèle qui ne prévoit pas de hausses des élèves dans les prochaines années;

**CONSIDÉRANT** l'analyse de la situation de l'école en fonction des critères de décision énoncés à la *Politique de maintien et de fermeture des écoles* et de modification de certains services éducatifs dans une école, dont prioritairement celui du maintien de la qualité des services éducatifs;

**CONSIDÉRANT** les conclusions de l'assemblée publique du 9 octobre 2024;

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Julie Dubé et **RÉSOLU** à l'unanimité de procéder à la fermeture définitive du premier cycle du secondaire à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur (043) de Sacré-Coeur à compter de l'année scolaire 2025-2026.

### 7.2 Activités contractuelles 2023-2024

Mme Nadine Desrosiers présente aux administrateurs le portrait personnalisé des activités contractuelles du centre de services scolaire pour l'année 2023-2024.

## 8. Services éducatifs

### 8.1 Critères d'admission et d'inscription 2025-2026

Mme Nadine Desrosiers présente sommairement les critères d'admission et d'inscription pour la prochaine année scolaire. Elle atteste également avoir consulté les directions d'établissement et le comité de parents au préalable. Les commentaires ont été pris en considération.

**IL EST PROPOSÉ** par M. Luc Rioux et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter les critères d'admission et d'inscription 2025-2026.

**9. Ressources humaines**

Aucun sujet.

**10. Ressources matérielles**

Aucun sujet.

**11. Ressources financières**

**11.1 Modification de la *Politique relative aux frais de déplacement, de séjour et de représentation***

**CONSIDÉRANT** la *Politique relative aux frais de déplacement, de séjour et de représentation* présentement en vigueur;

**CONSIDÉRANT** l'importance de simplifier le traitement des frais de déplacement;

**CONSIDÉRANT** les consultations au préalable;

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Marie-France Bélanger et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter les modifications suivantes à la *Politique relative aux frais de déplacement, de séjour et de représentation* :

5.1.1 Le centre de services scolaire verse une compensation sur la base d'un taux au kilométrage lorsqu'une personne utilise un véhicule dans le cadre de l'exercice de ses fonctions. Ce taux est établi par le centre de services scolaire et est ajusté ~~mensuellement~~ annuellement par le service des ressources financières ~~en fonction du prix de l'essence.~~

**12. Ressources informatiques**

Aucun sujet.

**13. Transport scolaire**

Aucun sujet.

**14. Secrétariat général**

Aucun sujet.

**15. Questions diverses**

**15.1 Pourriez-vous reformer un comité d'évaluation de la direction générale?**

Mme Nadine Desrosiers forme un comité éphémère afin de présenter ses critères d'évaluation soumis par le ministère de l'Éducation, avant son envoi officiel à la fin de l'année scolaire en cours.

Les membres nommés au sein de ce comité sont :

Mme Claudine Tremblay  
Mme Julie Dubé  
Mme Josée Mailloux  
M. Carl Prévèreault  
Mme Stéphanie St-Gelais

**16. Agenda des travaux du CA et de ses comités**

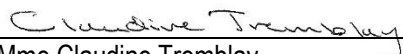
La prochaine rencontre du conseil d'administration est prévue le 24 février 2025.

**17. Huis clos**

Non requis.

**18. Levée de l'assemblée**

Mme Patricia Lavoie propose la levée de la rencontre à 20 h 38.



Mme Claudine Tremblay  
Présidente du conseil d'administration



Me Maxime St-Pierre  
Secrétaire général